

CALENDRIER

jusqu'au
15 janvier 2021



DÉPÔT DES DOSSIERS

dans les directions
régionales
de l'alimentation,
de l'agriculture
et de la forêt
(DRAAF ou DAAF)

du 18 janvier
au 15 mars 2021

SÉLECTION 
RÉGIONALE
d'un lauréat
par région

du 16 mars
au 5 avril 2021



SÉLECTION NATIONALE

parmi les lauréats
régionaux pour
les 3 catégories :
> bioénergies
> matériaux biosourcés
> chimie du végétal

fin avril 2021

REMISE DES
TROPHÉES 
aux lauréats
nationaux



**MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
ET DE L'ALIMENTATION**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

PARTICIPEZ AU CONCOURS 2020-2021

LES TROPHÉES DE LA BIOÉCONOMIE

Le ministère de l'Agriculture
et de l'Alimentation récompense les projets
de filières transformant les bioressources
de façon innovante et durable !

Concours doté de 30 000€



Téléchargez le dossier de candidature sur :
agriculture.gouv.fr/les-trophees-de-la-bioeconomie
Déposez votre projet jusqu'au 15 janvier 2021



BANQUE POPULAIRE

Qu'est-ce que la bioéconomie ?

La bioéconomie constitue l'ensemble des activités économiques fondées sur les bioressources terrestres ou marines, végétales ou animales.

Elle crée les conditions d'une transition des ressources fossiles vers du carbone renouvelable.

La Banque Populaire s'engage à récompenser les 3 lauréats nationaux par les démarches suivantes :

- en les valorisant par des opérations de communication, destinées à les aider à faire connaître leur projet ;
- en leur apportant aide et conseil, en qualité d'opérateur bancaire de référence, afin de contribuer à développer leur projet.

BIOMASSE
AGRICOLE

BIOMASSE
FORESTIÈRE

BIOMASSE
MARINE
ET AQUACOLE

BIODÉCHETS



ALIMENTATION



MATÉRIAUX
BIOSOURCÉS



CHIMIE
BIOSOURCÉE



BIOÉNERGIE



À qui s'adresse le concours ?

Aux structures qui respectent ces quatre critères :

- 🔄 **valoriser des bioressources de façon durable en de nouveaux débouchés non alimentaires**, s'inscrivant dans l'une des 3 catégories suivantes : bioénergies, matériaux biosourcés et chimie du végétal ;
- 🔄 **s'inscrire dans une démarche de filière** : mise en relation de l'amont et de l'aval (production, transformation, industrialisation, commercialisation), avec création de valeur à tous les niveaux de la chaîne ;
- 🔄 **apporter une solution biosourcée innovante**, aboutie (au moins sous la forme d'un prototype), récente (moins de 5 ans), répondant à des attentes du consommateur ou de l'industriel utilisateur ;
- 🔄 **s'ancrer dans le territoire national** en contribuant à son aménagement et son dynamisme économique.

Focus sur les lauréats nationaux 2019-2020



Catégorie matériaux biosourcés

→ Instead-Mobilier brassé : recyclage des drêches de brasserie afin de fabriquer du mobilier design (tabourets de bar notamment, dans une logique d'économie circulaire).

Catégorie chimie du végétal

→ AkiNaO : création de produits de biocontrôle (paillis végétal herbicide et biofongicide) en alternative à l'usage des phytosanitaires.

Prix coup de cœur du jury

→ Lin et chanvre Bio : jean écologique à partir du chanvre (du pré au prêt-à-porter).